



### En Bref cette semaine

#### Choux

Mouche du chou : fin du vol

Cécidomyie du chou-fleur : des émergences et des dégâts dans le 22 et le 29

Chenilles : présence des piérides (rave et choux) sur 1/3 des parcelles.

#### Carotte

Mouche : Petit vol toujours en cours

#### Poireaux :

Charançon de l'oignon : présence dans quelques parcelles

Teignes : Aucune parcelle ne dépasse le seuil

Thrips : Piégeage en baisse



Adulte et dégâts de charançon de l'oignon  
(Photos CA29)





### Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

**Prévision et évaluation du risque : fin du 2<sup>ème</sup> vol.**

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Côtes d'Armor	Pas de relevé	Quelques dégâts de mouches en pépinière.	
Finistère	9 parcelles	1 œuf/piège. Fin du second vol.	
Ille & Vilaine	5 parcelles	1.5 œufs/piège. Fin du second vol.	

**Pucerons cendrés:** Des petits foyers dans la majorité des parcelles. A surveiller.

**Cécidomyie du chou-fleur (*Contarinia nasturtii*) :**

Suivi par piégeages des adultes (Pièges à phéromones). Dégâts et piégeage d'adultes dans de rares parcelles dans le 22 et 29.

**Piérides du chou et de la rave :** Des vols de papillons sont en cours.

Présence de chenilles de la piéride la rave dans de nombreuses parcelles. Surveillez les parcelles à 3 semaines de la récolte.

Présence de chenilles de la piéride du chou dans la moitié des parcelles.

**Aleurodes sur chou pommé :** Présence dans une parcelle dans le 35.

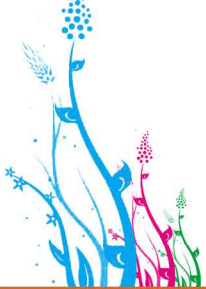


Papillon de piéride du chou  
(Photo CA29)

### Oignon / Poireau :

Les thrips provoquent des piqures sur le feuillage du poireau aboutissant à des plages argentées qui dévalorisent le produit. Le thrips fait l'objet d'un suivi par pièges bleus englués en Ille & Vilaine

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Ille & Vilaine	4 parcelles	5.1 adultes/piège/jour. 1 parcelle au dessus du seuil de risque de 7 thrips/jour	



## Poireau (suite):

Teigne :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution depuis 2 sem.
Finistère	3 parcelles sur poireau 3 parcelles sur oignon	5 teignes/piège (Seuil de risque 20 teignes/piège). Aucune parcelle au dessus du seuil.	

## Artichaut

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution depuis 2 sem.
Côtes d'Armor	5 parcelles en drageon	Très peu de pucerons. Peu de mildiou.	
Finistère	12 parcelles en drageon	Nouvelles sporulations de mildiou. Présence de noctuelles à surveiller en particulier sur les artichauts violets. Quelques 'têtes noires' ( <i>Pseudomonas cichorii</i> et <i>Ascochyta</i> ).	

**Pucerons** : Faibles populations et présence régulières des auxiliaires en particulier des chrysopes.




## Carotte et céleri

**Mouche mineuse du céleri** (*Euleia eraclei*):

9.6 mouches sur 7 parcelles dans le 29 et 9.6 sur 9 parcelles dans le 35. Poursuite du vol.

## Carotte et céleri (Suite)

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Morbihan	3 parcelles	Moyenne par parcelle et par plaque : 0.5	
Finistère	7 parcelles	Moyenne par parcelle par plaque : 0.31	
Ille & Vilaine	9 parcelles (Sur céleri)	Moyenne par parcelle par plaque : 0.36	

Vol fluctuant. La protection des cultures se justifie pour les secteurs à risque à plus de 3 semaines de la récolte.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

**Direction de publication**

Chambre Régionale d'Agriculture, ZAC Atalante Champeaux  
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23  
Contact : Alix Deleglise, animatrice filière

**Rédigé par :**

Chambres d'agriculture de Bretagne  
Kergompez  
29250 St Pol de Léon  
Contact : Nicolas Mezencev, Jean Luc Péden,  
Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

[st.pol@finistere.chambagri.fr](mailto:st.pol@finistere.chambagri.fr)

**Comité de relecture :**

Chambres d'agriculture de Bretagne,  
DRAAF-SRAL